

Préparation de contenu pour l'Outil de saisie des objets d'apprentissage Août 2011

Pour constituer une collection d'objets d'apprentissage en vous servant de l'outil de saisie des objets d'apprentissage, vous devez préciser beaucoup de renseignements et fournir un certain nombre de fichiers. On vous recommande de réunir tous les renseignements et fichiers dont vous avez besoin avant d'amorcer le processus. Cela contribuera à simplifier la démarche, vous fera épargner du temps et vous permettra de compléter votre collection le plus efficacement possible.

Les exigences relatives à chaque étape de l'outil de saisie des objets d'apprentissage sont décrites ci-après. Vous pouvez utiliser le présent document comme liste de contrôle pour vous assurer d'avoir en main tous les renseignements et fichiers requis. Pour obtenir des directives sur la façon de consigner de l'information au fur et à mesure que vous passez à travers le modèle, veuillez consulter le texte d'aide qui se trouve sur chaque page de l'Outil de saisie des objets d'apprentissage ou dans les Consignes étapes par étapes pour l'utilisation de l'Outil de saisie des objets d'apprentissage.

Note : La plupart des fonctions qu'offre ce site nécessitent un navigateur qui accepte entièrement les normes Web de W3C et la programmation en JavaScript. Vous pouvez toujours utiliser le site au moyen de la plupart des navigateurs qui n'appuient pas ces normes ou JavaScript (ou dont l'option JavaScript a été désactivée). Cependant, nous vous recommandons d'utiliser un navigateur de type Firefox ou Mozilla sur Windows et de type Firefox sur Macintosh.

IMPORTANT : Considérations de bilinguisme

Il est obligatoire de fournir tous les renseignements et fichiers en anglais et en français. L'outil de saisie des objets d'apprentissage permet d'entrer une information bilingue dans tous les cas. On vous recommande de réunir toutes les traductions dont vous avez besoin avant d'amorcer le processus. Il y a des exceptions aux exigences linguistiques dans le cas d'actifs spécifiques :

- Les images doivent être fournies dans les deux langues seulement si elles ont un contenu propre à une langue.
- Les fichiers audio doivent être fournis dans l'autre langue seulement s'ils ont un contenu propre à une langue.
- Les fichiers vidéo doivent être fournis dans l'autre langue seulement s'ils ont un contenu propre à une langue.
- Les fichiers Flash doivent être fournis dans l'autre langue dans tous les cas où ils ont un contenu propre à une langue.
- Si les fichiers audio ne peuvent être traduits, ils peuvent être fournis dans une seule langue à condition d'être accompagnés d'une transcription dans l'autre langue.
- Si les fichiers vidéo ne peuvent être traduits, ils peuvent être fournis dans une seule langue à condition d'être accompagnés d'une transcription dans l'autre langue.

IMPORTANT : Points dont on doit tenir compte avant de commencer

- L'utilisation des logos du RCIP et du MVC dans les images, les vidéos et dans les fichiers flash n'est pas permise.
- Les types de fichiers actuellement acceptables sont les suivants :
 1. Images : JPG (24-bit) ou GIF
 2. Audio : WMA (Windows Media Audio)
 3. Vidéo : WMV (Windows Media Video) ou MOV (QuickTime Player)
 4. Flash : SWF (Shockwave Flash)
 5. Texte : Tout le texte doit être consigné et formaté à l'aide de l'Outil de saisie des objets d'apprentissage. Les fichiers PDF (Adobe Portable Document Format) et PPT (présentation PowerPoint) ne sont actuellement pas pris en charge, mais il est possible de les convertir en fichiers flash.

- Lorsque vous précisez l'emplacement dans le champ **Emplacements pertinents**, veuillez vous conformer aux normes suivantes :
 - Emplacements canadiens : http://geonames.nrcan.gc.ca/search/search_f.php
 - Emplacements internationaux : http://www.getty.edu/research/conducting_research/vocabularies/tgn/

Les renseignements et fichiers requis pour constituer une collection d'objets d'apprentissage au moyen de l'outil de saisie des objets d'apprentissage sont les suivants :

Profil institutionnel

Pour compléter votre profil institutionnel, vous aurez besoin :

1. Du nom de votre institution.
2. De l'adresse (URL) du site Web de votre institution.
3. Du logo de votre institution. NOTE : La taille de fichier maximale permise est de 80 Ko. La taille d'image maximale permise est de 200 pixels de largeur sur 90 pixels de hauteur. Tous les fichiers images doivent être optimisés et rehaussés pour le Web afin de réduire la taille des fichiers et les durées de téléchargement :
 - Dans le cas des graphiques de traits, l'utilisation du format .GIF est requise.
 - Dans le cas des photographies, des images haute résolution et des images en demi-teintes, l'utilisation du format .JPG (24 bits) est requise.
4. De l'adresse courriel de rétroaction de votre institution.

Collection d'objets d'apprentissage : Renseignements généraux

Pour compléter votre page Collections d'objets d'apprentissage : Renseignements généraux, vous aurez besoin :

1. Du nom de votre collection. NOTE : La longueur de titre maximale permise est de 200 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement.
2. D'une description de votre collection. NOTE : La longueur de description maximale permise est de 200 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement. Cette description sera affichée parmi les résultats du moteur de recherche.

Collection d'objets d'apprentissage : Image accueil

Pour compléter votre page Collections d'objets d'apprentissage : Accueil, vous aurez besoin :

1. Du titre de votre image de la page d'accueil. NOTE : La longueur de titre maximale permise est de 200 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement.
2. D'une image de page d'accueil pour faire connaître votre collection. NOTE : La taille de fichier maximale permise est de 400 Ko. La taille maximale de l'image permise est de 450 pixels de largeur sur 300 pixels de hauteur. Tous les fichiers images doivent être optimisés et rehaussés pour le Web afin de réduire la taille de fichier et la durée de téléchargement :
 - Dans le cas des graphiques de traits, l'utilisation du format .GIF est requise.
 - Dans le cas des photographies, des images haute résolution et des images en demi-teintes, l'utilisation du format .JPG (24 bits) est requise.
3. D'une description en mode texte Alt de l'image de votre page d'accueil. Le terme « texte Alt » renvoie à une caractéristique HTML qui vous permet de fournir une description textuelle des images à l'intention des utilisateurs qui se servent de technologies n'appuyant pas les graphiques tels que les fureteurs en mode texte ou les technologies d'assistance comme les lecteurs d'écrans. Ce texte n'apparaîtra pas à l'écran. (Dans certains fureteurs, notamment Internet Explorer 6, le survol de l'image révélera ce texte.) La description sera également indexée par le moteur de recherche et affichée parmi les résultats de l'interrogation. NOTE : La longueur de description maximale permise est de 125 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement.

4. D'une légende de l'image de votre page d'accueil. NOTE : La longueur de légende maximale permise est de 500 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement.
5. D'autres renseignements sur l'image de votre page d'accueil :
 - le créateur (100 caractères maximum incluant la ponctuation et les espaces);
 - les données sur les droits d'auteurs;
 - l'emplacement ou les emplacements pertinent(s);
 - les mots-clés;
 - la plage d'âges de l'auditoire.

Collection d'objets d'apprentissage : Introduction

Pour compléter votre page Collections d'objets d'apprentissage : Introduction à la collection, vous aurez besoin :

1. D'une brève introduction à votre collection. NOTE : La longueur maximale de l'introduction à la collection permise est de 1 250 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement.

Objet d'apprentissage

Pour chaque objet d'apprentissage que vous créez, vous aurez besoin :

1. Du titre de votre objet d'apprentissage. NOTE : La longueur de titre maximale permise est de 200 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement.
2. D'une description de votre objet d'apprentissage. NOTE : La longueur de description maximale permise est de 200 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement.
3. D'une description de l'objectif d'apprentissage de votre objet d'apprentissage. NOTE : La longueur de texte maximale permise est de 1250 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement.
4. Des noms de tout collaborateur.
5. Des noms des titulaires de droits d'auteur.
6. D'autres renseignements sur votre objet d'apprentissage :
 - la(les) date(s) pertinente(s);
 - l'emplacement ou les emplacements pertinent(s);
 - les mots-clés;
 - la plage d'âges de l'auditoire;
 - le sujet.

Actifs numériques

Les actifs numériques peuvent prendre plusieurs formes :

- Fichiers textes
- Fichiers audio
- Fichiers vidéo
- Fichiers images
- Fichiers Flash

Chaque type d'actif numérique a des exigences qui lui sont propres. Celles-ci sont décrites ci-après.

Fichiers textes

Pour chaque actif numérique de type texte que vous ajoutez à votre objet d'apprentissage, vous aurez besoin :

1. Du titre de votre texte. NOTE : La longueur de titre maximale permise est de 200 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement.
- 2.

Du texte que vous souhaitez ajouter. NOTE : La longueur de texte maximale affichée dans chaque actif texte sur la page de l'objet d'apprentissage est de 1 000 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement. Tout texte qui dépasse 1 000 caractères sera affiché dans une fenêtre du support.

3. De toute note de bas de page. NOTE : La longueur de texte maximale affichée dans chaque note de bas de page sur la page de l'objet d'apprentissage est de 1 000 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement. Tout texte qui dépasse 1 000 caractères sera affiché dans une fenêtre du support.
4. D'autres renseignements sur votre fichier texte :
 - le créateur (100 caractères maximum incluant la ponctuation et les espaces);
 - les collaborateurs;
 - les données sur les droits d'auteurs;
 - une description (affichée parmi les résultats du moteur de recherche) NOTE : La longueur maximale permise est de 200 caractères;
 - la(les) date(s) pertinente(s);
 - l'emplacement ou les emplacements pertinent(s);
 - les mots-clés;
 - la plage d'âges de l'auditoire;
 - le sujet.

Fichiers audio

Pour chaque actif numérique de type fichier audio que vous ajoutez à votre objet d'apprentissage, vous aurez besoin :

1. Du titre de votre fichier audio. NOTE : La longueur de titre maximale permise est de 200 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement.
2. Du fichier audio que vous souhaitez ajouter. NOTE : La taille maximale du fichier devra être de 2 Mo. Les fichiers son ou audio doivent être préparés en format Windows Media Audio (.wma). Si vous le souhaitez, vous pouvez sauvegarder votre fichier audio en tant que fichier Flash puis le télécharger à titre d'actif numérique Flash au lieu d'un actif audio. D'autres formats pourraient être acceptés à une date ultérieure.
3. D'une légende de votre fichier audio. NOTE : La longueur de légende maximale permise est de 500 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement. Cette légende sera affichée parmi les résultats du moteur de recherche.
4. D'une transcription de votre fichier audio.
5. D'autres renseignements sur votre fichier audio :
 - le créateur (100 caractères maximum incluant la ponctuation et les espaces);
 - les collaborateurs;
 - les données sur les droits d'auteurs;
 - une courte description en mode de texte Alt (125 caractères maximum incluant la ponctuation et les espaces);
 - une description (affichée parmi les résultats du moteur de recherche);
 - la(les) date(s) pertinente(s);
 - l'emplacement ou les emplacements pertinent(s);
 - les mots-clés;
 - la plage d'âges de l'auditoire;
 - le sujet.

Fichiers vidéo

Pour chaque actif numérique de type fichier vidéo que vous ajoutez à votre objet d'apprentissage, vous aurez besoin :

1. Du titre de votre fichier vidéo. NOTE : La longueur de titre maximale permise est de 200 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement.

2. Du fichier vidéo que vous souhaitez ajouter. NOTE : La taille maximale du fichier devra être de 2 Mo. Les fichiers vidéo doivent se présenter selon un rapport hauteur/largeur de 4/3. La taille d'image maximale permise est de 320 pixels de largeur sur 240 pixels de hauteur. Les fichiers vidéo et les fichiers d'images mobiles doivent être préparés en format Windows Media Vidéo (.wmv) ou en format QuickTime Player (.mov). Si vous le souhaitez, vous pouvez sauvegarder votre fichier vidéo à titre de fichier Flash et le télécharger en tant qu'actif numérique Flash au lieu d'un actif vidéo. D'autres formats pourraient être acceptés à une date ultérieure.
3. D'une image miniature (vignette) de votre fichier vidéo. NOTE : La taille de fichier maximale permise est de 80 Ko. La taille d'image maximale permise est de 225 pixels de largeur sur 225 pixels de hauteur. Tous les fichiers images doivent être optimisés et rehaussés pour le Web afin de réduire la taille de fichier et la durée de téléchargement :
 - o Dans le cas des graphiques de traits, l'utilisation du format .GIF est requise.
 - o Dans le cas des photographies, des images haute résolution et des images en demi-teintes, l'utilisation du format .JPG (24 bits) est requise.
4. D'une légende de votre fichier vidéo. NOTE : La longueur de légende maximale permise est de 500 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement. Cette légende aussi sera affichée parmi les résultats du moteur de recherche.
5. D'une transcription de votre fichier vidéo.
6. D'autres renseignements sur votre fichier vidéo :
 - o le créateur (100 caractères maximum incluant la ponctuation et les espaces);
 - o les collaborateurs;
 - o les données sur les droits d'auteurs;
 - o une description;
 - o une courte description en mode de texte Alt (125 caractères maximum incluant la ponctuation et les espaces);
 - o la(les) date(s) pertinente(s);
 - o l'emplacement ou les emplacements pertinent(s);
 - o les mots-clés;
 - o la plage d'âges de l'auditoire;
 - o le sujet.

Fichiers images

Pour chaque actif numérique de type image que vous ajoutez à votre objet d'apprentissage, vous aurez besoin :

1. Du titre de votre image. NOTE : La longueur de titre maximale permise est de 200 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement.
2. Du fichier image que vous souhaitez ajouter. NOTE : La taille de fichier maximale permise est de 400 Ko. La taille d'image maximale permise est de 450 pixels de largeur sur 300 pixels de hauteur. Tous les fichiers images doivent être optimisés et rehaussés pour le Web afin de réduire la taille de fichier et la durée de téléchargement :
 - o Dans le cas des graphiques de traits, l'utilisation du format .GIF est requise.
 - o Dans le cas des photographies, des images haute résolution et des images en demi-teintes, l'utilisation du format .JPG (24 bits) est requise.
3. De la vignette du fichier image que vous souhaitez ajouter. NOTE : La taille de fichier maximale permise est de 80 Ko. La taille d'image maximale permise est de 225 pixels de largeur sur 225 pixels de hauteur. Tous les fichiers images doivent être optimisés et rehaussés pour le Web afin de réduire la taille de fichier et la durée de téléchargement :
 - o Dans le cas des graphiques de traits, l'utilisation du format .GIF est requise.
 - o Dans le cas des photographies, des images haute résolution et des images en demi-teintes, l'utilisation du format .JPG (24 bits) est requise.
- 4.

D'une description en mode texte Alt de l'image de votre page d'accueil. Le terme « texte Alt » renvoie à une caractéristique HTML qui vous permet de fournir une description textuelle des images à l'intention des utilisateurs qui se servent de technologies n'appuyant pas les graphiques tels que les fureteurs en mode texte ou les technologies d'assistance comme les lecteurs d'écrans. Ce texte n'apparaîtra pas à l'écran. (Dans certains fureteurs, notamment Internet Explorer 6, le survol de l'image révélera ce texte.) La description sera également indexée par le moteur de recherche et affichée parmi les résultats de l'interrogation. NOTE : La longueur de description maximale permise est de 125 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement.

5. D'une légende de votre image. NOTE : La longueur de légende maximale permise est de 500 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement. Cette légende sera aussi affichée parmi les résultats du moteur de recherche.
6. D'autres renseignements sur votre image :
 - o la taille;
 - o le médium;
 - o le numéro d'enregistrement;
 - o le créateur (100 caractères maximum incluant la ponctuation et les espaces);
 - o les collaborateurs;
 - o les données sur les droits d'auteurs;
 - o la(les) date(s) pertinente(s);
 - o l'emplacement ou les emplacements pertinent(s);
 - o les mots-clés;
 - o la plage d'âges de l'auditoire;
 - o le sujet.

Fichiers Flash

Pour chaque actif numérique de type fichier Flash que vous ajoutez à votre objet d'apprentissage, vous aurez besoin :

1. Du titre de votre fichier Flash. NOTE : La longueur de titre maximale permise est de 200 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement.
2. Du fichier Flash que vous souhaitez ajouter. NOTE : La taille maximale du fichier devra être de 2 Mo. La taille d'image maximale permise est de 680 pixels de largeur sur 410 pixels de hauteur.
3. D'une image miniature (vignette) de votre fichier Flash. NOTE : La taille de fichier maximale permise est de 80 Ko. La taille d'image maximale permise est de 225 pixels de largeur sur 225 pixels de hauteur. Tous les fichiers images doivent être optimisés et rehaussés pour le Web afin de réduire la taille de fichier et la durée de téléchargement :
 - o Dans le cas des graphiques de traits, l'utilisation du format .GIF est requise.
 - o Dans le cas des photographies, des images haute résolution et des images en demi-teintes, l'utilisation du format .JPG (24 bits) est requise.
4. D'une légende de votre fichier Flash. NOTE : La longueur de légende maximale permise est de 500 caractères. Cela comprend la ponctuation et l'espacement. Cette légende sera aussi affichée parmi les résultats du moteur de recherche.
5. D'une transcription de votre fichier Flash.
6. D'autres renseignements sur votre fichier Flash :
 - o le créateur (100 caractères maximum incluant la ponctuation et les espaces);
 - o les collaborateurs;
 - o une courte description en mode de texte Alt (125 caractères maximum incluant la ponctuation et les espaces);
 - o la(les) date(s) pertinente(s);
 - o l'emplacement ou les emplacements pertinent(s);
 - o les mots-clés;
 - o la plage d'âges de l'auditoire;
 - o le sujet.

Crédits et remerciements

Pour compléter votre page Crédits et remerciements, vous aurez besoin :

1. De tout autre crédit et remerciement.

Références

Pour compléter votre page Références, vous aurez besoin :

1. Des références de vos sources et documents d'appoint tels que les adresses URL et les renvois bibliographiques. NOTE : Vous devriez entrer vos références en vous servant des règles de style des mentions bibliographiques/références de la Modern Language Association (MLA). Des exemples des consignes de la MLA se trouvent dans le document intitulé Consignes étapes par étapes pour l'utilisation de l'outil de saisie des objets d'apprentissage.